

GROUPE DE SUIVI (T-DO)

CONVENTION CONTRE LE DOPAGE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 5 mai 2026

T-DO(2026)07fin

62^e réunion du Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO)

Conseil de l'Europe, Strasbourg, France
3-4 mars 2026

Liste finale des décisions adoptées

Lors de sa 62^e réunion, qui s'est tenue à Strasbourg les 3 et 4 mars 2026, le Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO), avec Michał Rynkowski (Pologne) à la présidence :

1. adopte l'ordre du jour [document T-DO(2026)06rev2];
2. adopte le rapport de la 61^e réunion [document T-DO(2025)34] ;
3. prend note des informations communiquées par le président sur les activités du Groupe de coordination, notamment la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie et du Programme du T-DO, les récentes réunions du T-DO COMP et du T-DO LI à Londres organisées par l'UKAD, la finalisation fructueuse des consultations sur le Programme mondial antidopage, les résultats de la conférence des parties de l'UNESCO, la conférence mondiale sur le dopage dans le sport, ainsi que le rapport élaboré par la délégation espagnole concernant les améliorations apportées au programme des contrôles qui seront examinées lors de la prochaine réunion du groupe de coordination en mai 2026 ;
4. prend note des informations fournies par le Secrétariat en matière de budget et de ressources humaines pour 2026 et remercie les délégations de l'Estonie, de la Finlande et de la Norvège pour leur contribution financière au projet « Mise en œuvre et coordination internationale des politiques et pratiques antidopage » (ICAP), qui soutient la plateforme OneVoice et les activités de suivi du T-DO ;
5. prend note de la signature par la Türkiye le 20 janvier 2026 du Protocole additionnel à la Convention contre le dopage ([STE 188](#)) ;
6. procède à un tour de table sur les développements récents en Belgique, Chypre, France, Pologne, Roumanie, Espagne et Royaume-Uni ;
7. se félicite de la présentation faite par le Comité international paralympique (CIP) et de sa demande d'octroi du statut d'observateur et convient de traiter cette demande par procédure écrite;
8. prend connaissance des interventions des observateurs et des partenaires externes dont Interpol, l'UEFA, la Fédération internationale de handball, World Rugby, la Fédération européenne de handball, l'AMA, l'Agence internationale d'essais (ITA), les États-Unis d'Amérique et l'UNESCO ;
9. confirme son engagement à contribuer et participer à la Conférence internationale : *Limiter la disponibilité des substances dopantes sur le marché européen : une responsabilité commune* (28 mai, Paris), avec l'envoi prochainement des invitations formelles et l'ouverture des inscriptions ;

10. prend note des conclusions de la conférence 2025 de Bergen *Réunir les ONAD européennes pour renforcer les systèmes nationaux : une responsabilité commune* et convient d'engager un suivi approprié avec les acteurs pertinents ;
11. prend note du rapport d'étape sur la Mise en œuvre de la stratégie et du programme opérationnel 2024-2027 du T-DO et invite le Groupe de coordination à examiner la mise en œuvre des Objectifs de développement durable lors de leur prochaine réunion ;
12. se félicite des informations relatives au soutien exprimé par le Groupe de suivi aux États parties dans la mise en œuvre du Programme mondial antidopage 2027, et remercie les président·es des T-DO COMP et T-DO LI, ainsi que les collègues de l'AMA pour leurs contributions ;
13. soutient l'approche suggérée en matière d'élaboration de recommandations sur les mesures de droit pénal et administratif visant à restreindre l'accès aux substances et méthodes dopantes, et décide de lancer un appel à candidatures pour l'établissement d'un groupe de rédaction en vue d'élaborer la recommandation et l'exposé des motifs qui l'accompagnera ;
14. prend note des discussions sur les enfants et les mineurs dans la lutte contre le dopage et encourage le T-DO LI à poursuivre ses travaux en la matière et à déterminer comment procéder au mieux dans la rédaction de lignes directrices et/ou de documents regroupant les bonnes pratiques ;
15. prend note des informations fournies par le Vice-président du T-DO ED et soutient la proposition d'organiser la prochaine réunion en septembre de cette année à Londres ;
16. prend note des informations fournies par le président du T-DO SCI sur les résultats de l'enquête sur les cas de contamination et envisage la production d'une compilation de bonnes pratiques ou de lignes directrices afin d'aborder ces cas ;
17. se félicite du rapport d'avancement du Groupe Ad Hoc d'expert. es sur l'approche intégrée de l'égalité de genre dans la lutte contre le dopage (T-DO GEMA) et s'entend sur les prochaines étapes en vue de la rédaction de la recommandation ;
18. adopte le rapport d'évaluation de la visite en Bosnie-Herzégovine qui s'est tenue du 26 au 28 novembre 2024 [document T-DO(2025)25] et remercie toutes les personnes ayant contribué ;
19. prend note de la présentation du rapport d'évaluation de la visite au Liechtenstein qui s'est tenue du 6 au 8 octobre 2025 [document T-DO(2026)11] et convient de l'adopter par procédure écrite ;
20. prend acte de l'état d'avancement des rapports d'évaluation pour le Canada et Monaco, qui seront finalisés en temps utile ;
21. adopte les rapports de suivi pour la Hongrie [document T-DO(2026)16] et le Portugal [document T-DO(2026)17] et clôt formellement les cycles d'évaluation respectifs ;
22. prend note du rapport de suivi de la Suède, qui sera examiné par le COMP T-DO en vue de formuler des recommandations lors de la prochaine réunion ;
23. adopte le calendrier révisé des évaluations du T-DO [document T-DO(2026)01] et se félicite de l'invitation de Saint-Marin à accueillir une visite d'évaluation en novembre 2026 ;
24. adopte sous conditions les modifications proposées au questionnaire annuel sur la politique antidopage et convient qu'elles pourront être approuvées en principe pour la collecte de données en 2025 ;
25. se félicite du développement en cours de tableaux de bord dynamiques et remercie l'UKAD pour sa contribution ;

26. convient de tenir la 63^e réunion du T-DO les 3 et 4 septembre 2026 à Strasbourg et en ligne (dates à confirmer) ;
27. remercie toutes les délégations, les observateurs, les expert. es, les interprètes, les technicien·nes et le secrétariat pour leur précieuse contribution au succès de la 62^e réunion du Groupe de suivi de la Convention contre le dopage.